

# **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DE LA LIGUE DU 4 MARS 2017 AU STADE DE LA LICORNE A AMIENS**

Le quatre mars deux mille dix-sept dès neuf heures trente minutes, les Présidents des Associations Sportives adhérentes de la Ligue de Golf des Hauts de France, présents ou représentés, ont pu signer la feuille de présence et procéder à l'élection du bureau directeur de la ligue, à la suite de la convocation qui leur a été faite en date du 17 février 2017.

Fermeture du bureau de vote à dix heures quinze minutes et début de l'assemblée générale.

Le Président du bureau de vote, Jean-Claude MARTIN (représentant le Comité), assisté de Michel VAN POPERINGHE (AS Golf d'Amiens), Gérald LESTOQUOY (AS Golf de Béthune) et Loetitia Berlinson se retirent pour procéder au dépouillement.

Jean-Louis LIGNIER en sa qualité de Président de la gouvernance provisoire de la ligue de golf des Hauts de France préside l'Assemblée en présence de Gérard NADOT, Secrétaire Général de la FFG, Pierre LASFARGUE, Directeur des Territoires de la FFG, Martin FIERS, Directeur adjoint de la DRJSCS, Daniel Lefèvre, Vice-Président du CROS de Picardie, représentant du CROS de Picardie, Christophe RAULT, Président du comité départemental de l'Aisne, Philippe ALLEARD, Président du comité départemental du Nord, Ginette DESSUS, Présidente du comité départemental de l'Oise, Valérie SOBIERAJSKI, Présidente du comité départemental du Pas de Calais, Daniel CRESSEAUX, Président du comité départemental de la Somme ainsi que toutes les AS présentes ou représentées.

AS Golf de Valenciennes, AS Golf de Lys Chantilly, AS Golf de Chantilly, AS Golf d'Amiens, AS Golf du Sart, AS Golf du Touquet, AS Golf de Bondues, AS Golf de Chaumont en Vexin, AS Golf de Brigode, AS Golf de Thumeries, AS Golf de Dunkerque, AS Golf de l'Ailette, AS Golf du Val Secret, AS Golf des Templiers, AS Golf de Salouel, AS Golf de Rebetz, AS Golf du Château Humières, AS Golf d'Arras, AS Golf AA St-Omer, AS Golf de Mormal, AS Golf d'Abbeville, AS Golf Educatif de Douai, AS Golf du Raray, AS Golf de Forêt de Chantilly, AS Golf d'Apremont, AS Golf de Belle Dune, AS Golf de Béthune, AS Golf de Lille Métropole, AS PTT Lille, AS Golf du Vert Parc, AS Golf de Cambrai, AS Golf Inesis, AS 2F Open JS Nord, AS du Bois des Retz, AS AGJSEP Picardie, AS LGA, AS GEM Goeluzin, AS Inesis Corpo, AS CSLG Picardie, AS PU.

S'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire Elective, Monsieur le Président informe les représentants des associations qu'aucun quorum n'est exigé par les statuts et qu'elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.

Dominique JAMIN, Secrétaire Générale, fait approuver les procès-verbaux des assemblées générales extraordinaires des ligues de Picardie et du Nord Pas de Calais. Ces comptes rendus ainsi que tous les documents relatifs à la fusion sont déposés sur le bureau. Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Sur 44 associations sportives présentes, 38 ont pu voter et totaliser 428 voix.

### **Rapport moral des Présidents**

Jean-Pierre GENET nous présente son rapport moral de la Picardie et Jean-Louis LIGNIER celui du Nord Pas de Calais.

### **Rapport financier**

Jean-Claude MARTIN, trésorier de la Ligue de Picardie nous présente les comptes de l'année 2016 qui font apparaître un résultat déficitaire de 8 196 € au compte de report à nouveau. Hubert DENHEZ, trésorier de la Ligue du Nord Pas de Calais nous présente les comptes de l'année 2016 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 9 670 € et propose de l'affecter au compte de réserve.

Le Commissaire aux comptes de la ligue du Nord Pas de Calais nous présente son rapport.

### **Vote des 4 premières résolutions**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport moral du Président sur la marche de la ligue de Picardie,
- La lecture du rapport du Trésorier de la ligue de Picardie sur les comptes dudit exercice, Approuve les comptes et les bilans dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de la manière suivante :

8196,19€ au compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport moral du Président sur la marche de la ligue du Nord Pas de Calais durant l'exercice clos le 31 décembre 2016,

- La lecture du rapport du Trésorier de la ligue du Nord Pas de Calais sur les comptes dudit exercice,
- La lecture du rapport du Commissaire aux comptes de la ligue du Nord Pas de Calais sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,  
Approuve les comptes et les bilans dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIÈME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante :  
9670,33€ au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Rapport de la Commission Sportive**

Didier Le BIHAN, Conseiller Technique Fédéral, présente le bilan sportif 2016 de la ligue de Picardie.

David De WILDE, Conseiller Technique Fédéral, présente le bilan sportif 2016 de la ligue du Nord Pas de Calais.

#### **Elections du nouveau Comité Directeur**

Une seule liste en présence.

Le Président du bureau de vote, M. Jean-Claude MARTIN proclame les résultats :

Exprimées : 427 voix pour

Abstention : 1 voix

Sont élus :

- Julien CASTAGNOLI, Inesis Golf Park – Nord
- Nathalie CATRY, Golf de Bondues – Nord
- Romain-Pierre CHEVALIER, Golf de Lille Métropole – Nord
- Loic DANIEL, Golf St-Omer(Médecin) - Pas de Calais
- Carole DANTEN, Golf d'Amiens – Somme
- Hubert DENHEZ, Golf de Cambrai – Nord
- Jean-Pierre GENET, Golf de Rebetz – Oise

- Bernard IMBERT, Golf de Rebetz – Oise
- Dominique JAMIN, Golf de Mérignies – Nord
- Jean-Luc LEBOISNE, Golf de Rebetz – Oise
- Jean-Louis LIGNIER, Golf de Brigode – Nord
- Jean-Claude MARTIN, Golf de Salouel – Somme
- Maguy MASLARD, Golf de Saint-Quentin – Aisne
- Thierry MOULIN, Golf de Chantilly – Oise
- Françoise PAUQUET, AS LGA – Nord
- 

## **Réunion du nouveau Comité Directeur afin de procéder à l'installation du bureau**

Voir PV du Comité Directeur

## **Intervention de Gérard NADOT et Pierre LASGARGUE**

Bilan des licences 2016 et présentation des nouveaux avantages de la licence 2017

Présentation du PASS CARTE VERTE 2017

Description des nouveaux repères de départ

Point sur le plan 100 petites structures

Rappel du programme de labellisation « biodiversité » des clubs

Point sur la Ryder Cup et l'Open de France

M. Jean-Louis LIGNIER remercie les Présidents des AS présentes de leur confiance et leur présente les membres du comité directeur et leur fonction.

## **Cotisation annuelle**

Les AS de Picardie devaient s'acquitter d'une cotisation annuelle de 20 € par nombre de voix délibérative. M. Jean-Louis LIGNIER décide de ramener le montant de cette cotisation à 10 €, conformément à l'article 12 du règlement intérieur.

## **Vote de la cinquième résolution**

Approbation du montant de la cotisation annuelle de 10 euros par voix des membres de la Ligue des Hauts de France conformément à l'article 12 du règlement intérieur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **Présentation du bilan d'ouverture et du budget prévisionnel**

Hubert DENHEZ présente le budget prévisionnel 2017 établi sur la base de 316 000 €.

## **Vote des 3 dernières résolutions**

### **SIXIÈME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SEPTIÈME RÉOLUTION**

Suite au décès de M. Jean-Luc THERY, l'assemblée générale décide de nommer Mme Séverine SAMSEL, comme commissaire aux comptes suppléant jusqu'à l'assemblée générale amenée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **HUITIÈME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant évoquée, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie tous les membres du Comité Directeur et les Présidents présents.

La séance est clôturée à 12h35.

**La Secrétaire Générale**  
**Dominique Jamin**



**Le Président**  
**Jean-Louis Lignier**

